

1° Le R. P André Steinhuber, jésuite. Il est créé cardinal diacre. Le père Steinhuber est né à Utlilau le 11 novembre 1825 et il a été ordonné prêtre en 1851. Il est religieux profès depuis le 2 février 1868. Au moment de son élévation au cardinalat il était théologien de la Pénitencerie romaine et consultant des congrégations du Saint-Office, de la Propagande et des affaires ecclésiastiques extraordinaires.

2° Mgr Egide Mauri, archevêque de Ferrare. Il est dominicain. Il est né à Montefiascone le 9 décembre 1828. Il est évêque depuis 1871 et il a occupé successivement les sièges de Riëti, d'Osimo et de Ferrare. Le cardinal Mauri est un philosophe et un théologien.

3° Mgr Cyriaque Marie Sancha y Nervas, archevêque de Valence en Espagne. Il est né à Quintana del Pidio le 17 juin 1838. Il a été successivement évêque d'Aréopol, d'Avila, de Madrid et d'Alcala. Il était à la tête du grand pèlerinage que les espagnols ont fait dernièrement à Rome. Il fut même blessé dans les bagarres qui eurent lieu à Valence au départ des pèlerins.

4° Mgr Dominique Svampa, évêque Forli. Il a été aussi nommé archevêque de Bologne. Il est né à Monte Granaro le 13 juin 1851. Il a fait ses études à Rome et il y a été ordonné prêtre. Il a été chanoine de la cathédrale de Fermo, directeur spirituel du collège de la Propagande, professeur de droit civil au séminaire romain de Saint Apollinaire et consultant de la Congrégation du Concile. Il a été nommé évêque de Forli le 13 juin 1887.

5° Mgr André Ferrari, évêque de Côme. Il a été aussi nommé archevêque de Milan. Il est né à Protopiano le 13 août 1850. Il a fait ses études à Parme et il a été ordonné prêtre en 1873. Il a été nommé évêque de Guastalla en 1890 et évêque de Côme en 1891. Il remplace sur le siège métropolitain de Milan Mgr de Calabiana, décédé dernièrement.

6° Mgr François Segna, assesseur de l'Inquisition romaine et universelle. Il est né à Vallinfreda. Il a été professeur, diplomate, auditeur de Rote, membre du tribunal de la Pénitencerie et secrétaire de la Congrégation des affaires ecclésiastiques extraordinaires.

.

. **Ministère français**—Le 22 mai le ministère Casimir-Périer a subi deux défaites successives dans la chambre des députés. L'ordre du jour pur et simple proposé par ses partisans a été repoussé par 251 voix contre 217, soit une majorité de 34 voix, et, dans la même séance, l'ordre du jour proposé par un député de la droite conservatrice, M. de Ramel, a été adopté par 250 voix contre 191, soit une majorité de 59 voix. En présence de cette attitude hostile, le ministère a donné sa démission qui a été accep-